



Syndicat National
des Personnels de Direction
de l'Éducation Nationale

UNSA EDUCATION

INFORMATION REGIONALE N°19/2010

Le Secrétaire Académique à TOUS LES PERSONNELS DE DIRECTION DE L'ACADEMIE

Rémunérations : les négociations continuent

Dans le cadre des négociations en cours depuis novembre 2009, une troisième réunion centrée sur la question des rémunérations a eu lieu le mercredi 5 mai avec le Directeur de l'Encadrement.

Celui-ci nous a fait savoir qu'après un dernier arbitrage à définir le 6 mai avec le cabinet du Ministre de l'Éducation nationale, il fera connaître très rapidement par courrier aux organisations syndicales représentatives ses propositions finales notamment en matière de rémunérations. Ces propositions devraient acter des avancées ponctuelles pour 2010 (pour un montant total qu'on peut chiffrer à environ 8 millions d'euros) et des objectifs pluriannuels qui feraient l'objet de rendez-vous annuels d'échanges et de négociations sous la forme d'un agenda social programmé.

Prenant acte de ce schéma et saluant le principe nouveau d'un rendez-vous social annuel, le SNPDEN a une fois de plus fait valoir ses mandats sur ces questions en insistant sur la nécessité d'améliorations rapides via le

régime indemnitaire dans un premier temps, améliorations fondées sur la simplification entre les emplois et le rapprochement entre diverses catégories d'EPLÉ via la fusion des ISS et IRD dans le cadre de la future PFR. Nous avons également fait valoir notre demande de limitation de la partie « R » de cette PFR à un coefficient de 1.5 avec une base 1 à 2000 euros.

Nous avons par ailleurs rappelé nos mandats en terme d'amélioration des ratios de promotion, de mise en extinction de la 1^{ère} catégorie pour les collèges et les LP et de progression générale des classements d'EPLÉ, de création statutaire d'une classe unique d'accueil par fusion des actuelles 2^{ème} et 1^{ère} classes et nous avons demandé que ces éléments fassent partie des objectifs initialement retenus pour l'agenda social annoncé pour la période 2010/2013.

Nos instances nationales (CSN) auront ensuite à examiner le contenu final des propositions faites par le Ministère de manière à ensuite engager ou pas notre syndicat dans la poursuite de ce round de négociations.

Qui sont les 53 ?

L'annonce présidentielle au sujet des 53 établissements désignés pour accueillir un policier dans un bureau a été une nouvelle fois accompagnée de propos menaçants en cas de refus des collègues. Cette liste est sous black-out total (sous prétexte de ne pas stigmatiser les établissements !). Nous n'avons actuellement pas accès à cette liste et ne pouvons pas entrer en contact avec les collègues syndiqués concernés.

Assouplissement de la carte scolaire

L'enquête du SNPDEN a rencontré un écho qui a contraint le ministère à réagir, déclarant qu'elle était « intéressante » et de nature à alimenter la « réflexion » mais (pour une fois !) qu'il ne faut pas prendre de décisions précipitées ! En effet, après le rapport Obin, celui de la Cour des comptes et notre enquête, qui se croisent sur de nombreux points, le ministère déclare qu'il est « trop tôt » pour avoir des tendances (sic !). Faut-il en déduire que son objectif est d'agir quand les tendances seront trop visibles donc quand il sera trop tard ?

Avant la publication du résultat de cette enquête avec son analyse sur DIRECTION, vous pouvez d'ores et déjà visionner le powerpoint sur le site académique du SNPDEN

PROJETS D'ETABLISSEMENT : évaluation soumise au CA avant la fin de l'année !!!!!

Encore une fois on confond vitesse et précipitation et on semble sensiblement ignorer comment se passe une fin d'année scolaire dans les établissements. Certes dans le cadre de la préparation de la rentrée nous ne manquerons pas avec les équipes de travailler sur des bilans tant quantitatifs que qualitatifs mais « boucler » une présentation pour un CA avant le 2 juillet relève presque de la provocation. D'ores et déjà le secrétaire académique demandera au recteur de reculer cette date au 1^{er} conseil de l'année 2010/2011 (en même temps que nous présentons le rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique) en attendant, en fonction de la réponse, une consigne ferme du Conseil syndical académique.

POSTES D'ADJOINTS CREEES :

Le Rectorat de Bordeaux vient de créer 4 postes d'adjoint pour la rentrée prochaine. Nouveaux postes:

Lycée CANTAU à ANGET 64 ADLY

Lycée SAINT-CRICQ à PAU 64 ADLY

Lycée de NAY ADLY 64

Collège de MIMIZAN 40 ADCG

Diagnosics de sécurité : sondage syndical en vue (début 2011) sur le taux de satisfaction des demandes des établissements

Lors de son discours, Nicolas Sarkozy a repris pour l'essentiel des mesures déjà annoncées tirant peu de leçons des expériences, françaises ou étrangères, sur lesquelles nous avons déjà réagi. Nous le ferons à nouveau au fur et à mesure que leurs modalités seront connues. Le SNPDEN a diffusé un communiqué qui se termine ainsi :

« Le chef de l'Etat affirme vouloir donner de la cohérence à l'ensemble des dispositions prises en matière de sûreté des établissements : on ne peut effectivement que le souhaiter car vingt années de logorrhée sur ces questions n'ont guère contribué à aider les personnels et les établissements dans leurs missions. Les excès sans moyen ne les aideraient pas davantage à construire un climat plus serein.

Les personnels de direction seront surtout très attentifs au sort fait aux diagnostics de sécurité, en cours d'élaboration dans tous les établissements à la demande présidentielle. Partant des besoins constatés sur place, établis en coopération avec la police ou la gendarmerie locales, ils sont un point d'appui plus solide que la généralisation de mesures ponctuelles par nature inadaptées à la majorité de situations.

Le taux de satisfaction effectif des demandes issues des diagnostics de sécurité sera le véritable révélateur de la volonté de progresser sur ces questions. C'est pourquoi le SNPDEN publiera désormais un bilan périodique de la satisfaction des demandes des établissements en matière de sûreté. L'ensemble des établissements ayant achevé leur diagnostic de sécurité dans les mois qui viennent, le premier bilan sera publié au début de l'année 2011. »

Bertrand CAGNIART
Tél : 05 53 02 47 00

Proviseur du Lycée Laure Gabat
Port : 06 18 42 34 37

BP 3085

24003 PERIGUEUX
Email : bcagniart@ad.com